

Non classifié

Français - Or. Anglais

13 décembre 2017

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES  
COMITÉ DE LA CONCURRENCE

## Forum mondial sur la concurrence

### Agenda: Forum mondial sur la concurrence

7-8 décembre 2017

La 16ème réunion du Forum mondial sur la concurrence se tiendra les 7 et 8 décembre 2017 dans la salle 1 du Centre de Conférences de l'OCDE, 2 rue André Pascal, 75116 Paris.

Mme Lynn Robertson, Responsable GFC, LACCF. Expert en politique de la concurrence, Division de la concurrence de l'OCDE. Courriel : [lynn.robertson@oecd.org](mailto:lynn.robertson@oecd.org); Tél. : +331 45 24 18 77.

**JT03424704**

---

**Jeudi 7 décembre 2017**

---

**Président: Frédéric Jenny**, Président du Comité de la concurrence de l'OCDE (France)

---

**SESSION D'OUVERTURE**

---

09:15-10:15

**Allocution d'ouverture****Masamichi Kono**, Secrétaire général adjoint de l'OCDE**Intervenant principal****Hernando de Soto**, Président de l'Institut pour la liberté et la démocratie (ILD)**Commentaires introductifs****Frédéric Jenny**, Président du Comité de la concurrence de l'OCDE

---

**SESSION I : LA CONCURRENCE ET LA DÉMOCRATIE  
SONT-ELLES SYMBIOTIQUES?**

---

10:15-12:30

La concurrence a toujours été considérée traditionnellement en tant que support de la démocratie en disséminant le pouvoir économique grâce à des efforts qui protègent contre les concentrations et les cartellisations. Ainsi, le pouvoir économique est partagé à travers une large série d'acteurs économiques plutôt que dans les mains d'une minorité qui pourraient exercer une influence excessive sur le gouvernement et sur les processus décisionnels politiques. Cette session examinera dans quelle mesure la concurrence est suffisante ou la condition nécessaire pour que la démocratie prospère, en particulier lorsque l'on considère les pays en transition vers des systèmes démocratiques de gouvernement. À mesure que l'application de la concurrence évolue, cela modifie-t-il l'ampleur à laquelle cette dernière pourrait soutenir la démocratie? Existe-t-il des liens entre la démocratie, le degré auquel un pays est démocratique et la prévalence de la concurrence à travers une économie? La session sera dirigée par un panel d'experts de différents domaines politiques pour débattre cette question et discuter avec les délégués de façon interactive à travers un système de questions-réponses.

**Président : Frédéric Jenny**, Président, Comité de la concurrence de l'OCDE**Intervenants :**

- **Lars P. Feld**, Directeur de l'Institut Walter Eucken, Professeur de politique économique de l'Université Albert-Ludwigs de Fribourg et Membre du Conseil allemand des experts économiques
- **Ian S. Forrester**, Juge, Tribunal de l'Union européenne
- **Eleanor M. Fox**, Professeur de réglementation commerciale Walter J. Derenberg, Faculté de droit de New York
- **David Lewis**, Directeur exécutif de Corruption Watch, ancien Président du Tribunal de la concurrence d'Afrique du Sud
- **Spencer Weber Waller**, Doyen associé et Professeur à la Faculté de droit de l'Université Loyola de Chicago

**Documentation :**Note d'Eleanor M. Fox [DAF/COMP/GF\(2017\)5](#)Note de Spencer W. Waller [DAF/COMP/GF\(2017\)6](#)**Contributions de :**BIAC [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)1](#)BEUC [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)36](#)

La documentation est disponible sur le lien suivant : [www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/democratie-et-concurrence.htm](http://www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/democratie-et-concurrence.htm).

*Photo officielle pour tous les participants du GFC (12:30-12:45)*

*Déjeuner buffet offert par l'OCDE – Espresso Café, Centre de conférences (12:45-14:45)*

**Remarques spéciales d'Angel Gurría, Secrétaire Général de l'OCDE (14:45-15:30)**

## **SESSION II : PERSPECTIVES JUDICIAIRES SUR LE DROIT DE CONCURRENCE**

15:30-18:45

Les affaires en matière de concurrence se caractérisent souvent par des litiges complexes et différents ensembles de preuves économiques. En plus de ces difficultés, les juges peuvent également faire face à la possibilité de renverser les décisions d'une autorité de la concurrence dotée de vastes ressources et d'une expertise qui peut dépasser les leurs. Cette table ronde abordera diverses dimensions de l'arbitrage judiciaire du droit de la concurrence dans différentes traditions juridiques. Tout en reconnaissant les différences qui existent entre les juridictions, la session tentera de faire émerger les principaux défis communs rencontrés par les juges lors de l'application du droit de la concurrence et de trouver les moyens de les résoudre. Étant donné que le public se compose principalement de représentants d'autorités de la concurrence du monde entier, la table ronde permettra un échange de point de vues concernant l'interaction entre les autorités et les tribunaux.

Cette session sera basée sur les présentations des juges qui se livreront à une discussion interactive avec les délégués qui seront encouragés à fournir les expériences de leurs pays. Les délégations auront la possibilité d'inviter des juges à les rejoindre afin d'enrichir les discussions.

**Président : Frédéric Jenny**, Président, Comité de la concurrence de l'OCDE

**Intervenants :**

- **Paul Crampton**, Juge en chef, Court Fédérale, Canada
- **Dennis Davis**, Juge de la Haute Cour et Président de la Cour d'appel de la concurrence, Afrique du Sud
- **Mouhamadou Diawara**, Président, Commission de la Concurrence, Sénégal
- **Donghwan Shon**, Président du Tribunal du district de Goyang, Corée

- **Enrique Vergara V.**, President, Competition Tribunal, Chile
- **Nils Wahl**, Avocat Général, Cour de Justice de l'Union Européenne

Appel à contributions: [DAF/COMP/GF\(2017\)1](#)  
(Français et Anglais)

Note de Mouhamadou Diawara (*en Français uniquement*): [DAF/COMP/GF\(2017\)8](#)

**Contributions de :**

- Algérie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)9](#)  
(Français et Anglais)
- Argentine - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)8](#)
- Brésil (CADE) - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)3](#)
- Corée - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)11](#)
- Égypte - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)10](#)
- États-Unis - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)28](#)
- Fédération de Russie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)5](#)
- Italie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)24](#)
- Kazakhstan - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)6](#)
- Lituanie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)35](#)
- Malaisie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)14](#)
- Mexique (COFECE) - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)29](#)
- Mongolie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)33](#)
- Papouasie-Nouvelle Guinée - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)15](#)
- Pérou - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)22](#)
- Portugal - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)34](#)
- République Slovaque - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)20](#)
- Royaume-Uni - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)32](#)
- Le Salvador - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)4](#)
- Serbie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)18](#)
- Taipei chinois - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)7](#)
- Turquie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)19](#)
- Ukraine - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)17](#)
- Union européenne - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)25](#)
- BIAC - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)2](#)
- Résumé des contributions: [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)16](#)

La documentation est disponible sur le lien suivant: [www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/perspectives-judiciaires-droit-de-la-concurrence.htm](http://www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/perspectives-judiciaires-droit-de-la-concurrence.htm).

---

*Cocktail – Buffet du Parc, Centre de conférences, OCDE (18:45-20:45)*

---

**Vendredi 8 décembre 2017**

**SESSION III : AGENCES À TAILLE RÉDUITE ET DES ÉCONOMIES EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT : COMMENT SURMONTER L'ADVERSITÉ POUR ATTEINDRE LE SUCCÈS**

09:00-09:30

Chaque autorité de la concurrence doit surmonter les obstacles afin de faire appliquer le droit de la concurrence. Mais pour les agences à taille réduite et les économies en voie de développement, ces obstacles sont souvent plus aigus, nombreux et renforcés par des défis spécifiques à ces juridictions.

L'absence d'une culture de la concurrence, voire de l'existence d'un environnement hostile, créée par le gouvernement, les entreprises et la société en général, peuvent entraver le travail d'une agence disposant de peu de ressources. Les relations avec d'autres organismes gouvernementaux ainsi qu'avec les autorités de réglementation peuvent prendre une complexité particulière lorsque les autorités de la concurrence sont jeunes et manquent de ressources et d'influence. Ce manque de ressources, ainsi que d'autres problèmes de conception institutionnelle, ou une législation inadéquate peuvent éloigner d'avantage ces autorités du succès.

**SOUS-SESSIONS : AGENCES À TAILLE RÉDUITE ET DES ÉCONOMIES EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT : COMMENT SURMONTER L'ADVERSITÉ POUR ATTEINDRE LE SUCCÈS**

09:30-11:30

**Sous-Session 1 : Promotion de la concurrence**

Les efforts de promotion de la concurrence au sein du gouvernement et la création d'une culture de la concurrence dans le public "dans le budget".

**Modérateur : Anna Wu Hung-yuk, Présidente, Commission de la concurrence, Hong Kong, Chine**

**Intervenants :**

- **Paulus Ain**, Commissaire et Président, Commission indépendante de la consommation et de la concurrence, Papouasie Nouvelle Guinée
- **Arsenio M. Balisacan**, Président, Commission de la concurrence, Philippines
- **Evelyn Olmedo**, Analyste Inter-agence, Coopération et Affaires, Surintendance de la concurrence, Le Salvador
- **Daniela Trampert-Paparella**, Expert, Autorité fédérale de la concurrence, Autriche
- **Dato' Jagjit Singh A/L Bant Singh**, Membre, Commission de la concurrence, Malaisie
- **Mario A. Umaña**, Spécialiste principal, Secteur du commerce et de l'Intégration, la BID

**Sous-Session 2 : Application de la loi**

Coopérer avec les procureurs et les relations de travail entre l'autorité de la concurrence et les régulateurs sectoriels.

**Modérateur : Tebelelo Pule, Présidente, Autorité de la concurrence, Botswana**

**Intervenants :**

- **Skaidrīte Ābrama**, Présidente, Conseil de la concurrence, Lettonie
- **Alexandre Barreto de Souza**, Président, CADE, Brésil
- **Felipe Irarrázabal**, Procureur général chargé de l'Économie, FNE, Chili
- **Nika Sergia**, Chef de la Division de la détection et de la prévention des accords restrictifs de la concurrence, Agence de la concurrence, Géorgie
- **Pradeep S Mehta**, Secrétaire général, CUTS International

**Sous-Session 3 : Comment les Autorités de la concurrence peuvent-elles surmonter l'hostilité ou l'indifférence ?**

Différentes techniques pour développer la crédibilité et la légitimité des autorités, en particulier en luttant contre les soumissions concertées dans les marchés publics.

**Modérateur : Sarunas Keserauskas, Président, Conseil de la concurrence, République de Lituanie**

**Intervenants :**

- **Hardin Ratshisusu**, Commissaire adjoint, Competition Commission, Afrique du Sud
- **Teresa Moreira**, Chef, Direction de la politique de la concurrence et des consommateurs, CNUCED
- **Graciela Miralles Murciego**, Économiste principale, Compétitivité & Commerce, Banque mondiale

*Contributions écrites : les délégations peuvent soumettre une note écrite sur les défis qu'elles souhaitent mettre en avant.*

**Contributions de :**

Fédération de Russie - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)13](#)

Grèce - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)12](#)

Philippines - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)30](#)

République dominicaine - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)31](#)

Singapour - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)26](#)

CUTS - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)23](#)

RECAC (Réseau d'autorités de la concurrence d'Amérique centrale) - [DAF/COMP/GF/WD\(2017\)27](#)

La documentation est disponible sur le lien suivant : [www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/agences-concurrence-a-taille-reduite.htm](http://www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/agences-concurrence-a-taille-reduite.htm).

## CONCLUSIONS EN SESSION PLÉNIÈRE : DÉFIS DES AGENCES À TAILLE RÉDUITE ET CELLES DES ÉCONOMIES EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT

11:30-13:00

**Président : Frédéric Jenny**, Président, Comité de la concurrence de l'OCDE

1. Rapport par les modérateurs
2. Discussion générale
3. Conclusions et remarques finales par le président de la session

*Pause déjeuner (13:00-14:30)*

## **SESSION IV: EXAMEN PAR LES PAIRS DU DROIT ET DE LA POLITIQUE DE LA CONCURRENCE AU VIET NAM**

14:30-16:30

Le mécanisme d'examen par les pairs est un élément central du travail de l'OCDE. Bien que le processus puisse varier, ils partagent une caractéristique commune: la volonté du pays de présenter ses lois et politiques aux questions de fond par d'autres pairs. Le processus fournit des informations précieuses dans le pays à l'étude, aller au cœur des façons dont chaque pays traite des questions de concurrence et de réglementation, de la solidité de ses lois sur la concurrence à la structure et à l'efficacité de ses institutions de concurrence. En 2017, le Viet Nam sera soumis à un tel examen.

**Président : Frédéric Jenny**, Président, Comité de la concurrence de l'OCDE

**Examineurs :** Australie, France, Japon, Roumanie

**Introduction : Nicolas J. Taylor**, Partner, Jones Day Australie

**Documentation :**

**Pour discussion :**

Projet de rapport par le Secrétariat [DAF/COMP/GF\(2017\)3](#)

La documentation est disponible sur le lien suivant : [www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/droit-et-politique-de-la-concurrence-au-vietnam.htm](http://www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/droit-et-politique-de-la-concurrence-au-vietnam.htm).

*[Session ouverte seulement aux représentants des pays et organisations inter-gouvernementales - Rapport sous diffusion restreinte sur O.N.E]*

## **SESSION V: SPECIAL SESSION: COMPETITION IN PUBLIC MARKETS**

16:30-17:30

Les marchés publics, comme ceux de la santé, l'éducation et la fourniture de divers services publics, constituent une grande partie de l'économie et la qualité et l'efficacité des services qu'ils fournissent sont essentiels à la capacité d'un pays à réaliser une croissance inclusive. Pourtant, ces marchés attirent relativement peu l'attention des autorités de la concurrence dans de nombreux pays. Il est bien établi que des défaillances importantes du marché peuvent survenir dans ces services si les marchés sont laissés entièrement à eux-mêmes. Ces marchés ont donc tendance à être fortement subventionnés par les gouvernements et hautement réglementés. Néanmoins, il a été démontré qu'une utilisation prudente du choix et de la concurrence sur ces marchés peut améliorer leur qualité et l'efficacité. En conséquence, les agences de concurrence semblent avoir la possibilité de plaider en faveur d'un rôle plus large de la concurrence sur ces marchés, de fournir des conseils en tant qu'experts sur la conception et la réglementation des marchés déjà existants et de les faire respecter.

L'objectif de cette session est d'ouvrir des questions de discussion concernant le rôle du choix et de la concurrence sur les marchés publics et l'application du droit de la concurrence sur ces marchés.

**Intervenant principal : Allan Fels AO**, Professeur, Université de Melbourne, Monash et Oxford et ancien Président de la Commission de la concurrence et des consommateurs de l'Australie



**Documentation :**

Note d'Allan Fels AO et Darryl Biggar [DAF/COMP/GF\(2017\)7](#)

La documentation est disponible sur le lien suivant : [www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/marches-publics-concurrence.htm](http://www.oecd.org/fr/concurrence/forum-mondial/marches-publics-concurrence.htm).

**SESSION FINALE : AUTRES QUESTIONS ET PROPOSITIONS DE TRAVAUX FUTURS**

17:30-18:00

**Président : Frédéric Jenny**, Président, Comité de la concurrence de l'OCDE